

**Mémoire de** art. 53-54  
**Consultation fonderie Horne de Glencore**

À qui de droit,

J'ai habité Rouyn-Noranda jusqu'à tout récemment. J'y ai élevé mes <sup>53-54</sup> enfants dans différents quartiers de la ville, dont entres autres quelques années passées au pied des grandes cheminées. Mes enfants sont très attachés à leur ville et souhaitent y fonder leur famille. Je suis partie de Rouyn-Noranda cette année et je pourrais me sentir soulagée de ne plus respirer à chaque jour tous les contaminant que sont arsenic, cadmium et autres, mais ce n'est pas le cas.

Je suis préoccupée par la santé des enfants, et entres autres celle de mon petit fils, **53-54** Une grossesse sans histoire, qui se déroule merveilleusement bien, et ce, jusqu'à quelques semaines avant la fin, où nous apprenons que ma fille va mettre au monde un bébé de très faible poids : **53-54** La nouvelle arrive à peu près en même temps que celle concernant une conséquence de l'arsenic sur la naissance des enfants de Rouyn-Noranda.

Je suis préoccupée par la santé de tous les autres enfants qui vivent à Rouyn-Noranda, celle des enfants fréquentant le CPE L'Anode Magique qui jouent dans le sable contaminé à tous les jours ou encore celle de ceux qui vivent au pied des cheminées.

Je suis en colère que des informations étaient connues quant aux risques pour la santé humaine des habitants de Rouyn-Noranda de respirer les émanations toxiques émises par la fonderie Horne et que celles-ci nous aient été cachées. J'ai fait **53-54** un grand jardin en pensant que c'était bon pour la santé de mes enfants. Maintenant, je comprends que ça ne l'était absolument pas.

Il m'apparaît incroyable que notre gouvernement défende une minière qui a attendu à la toute dernière limite avant de commencer à réfléchir à son plan de décontamination. Glencore aurait dû, il y a bien longtemps déjà y réfléchir et trouver les solutions pour se conformer aux normes québécoises. Elle ne l'a pas fait. Est-ce que ce sont les enfants de Rouyn-Noranda qui doivent en payer le prix en respirant un cocktail clairement cancérigène pendant encore 5 ans ?

Voilà les raisons qui m'amènent à soumettre, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant la protection de la santé de la population de Rouyn-Noranda :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la

même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en total désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cette décision provoque chez moi beaucoup d'anxiété, car celle-ci ne protégera pas la santé de mes enfants et petits-enfants vivant à Rouyn-Noranda.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que la santé des miens soit respectée.

